



Lycée Antoine
5, rue de Longvic
21300 CHENOVE
Tel 03.80.52.23.23
0211356k@ac-dijon.fr

D'PAS toi

Parcours de préparation à l'Apprentissage (PPA)

Présentation

Le parcours et ses objectifs

Afin d'aider les jeunes qui ont des difficultés d'accès à l'apprentissage, un certain nombre de CFA dont celui de l'Education nationale en Bourgogne ont répondu à un appel à projet du PIC (plan d'investissement dans les compétences) en vue de proposer un accompagnement spécifique les préparant à intégrer cette voie de formation en alternance exigeante et à intégrer le monde de l'entreprise en maîtrisant les principaux codes. Compte tenu des publics cibles visés par cet appel à projet national, les dispositifs portés par le CFA de l'Education nationale en Bourgogne s'adresseront plus particulièrement aux élèves issus des REP et REP+. Un dispositif sera installé dans chaque département permettant d'accueillir des jeunes, tout particulièrement motivés par une poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage, dans le cadre d'un parcours sécurisant et favorisant une insertion professionnelle rapide. Il associera une découverte renforcée des métiers et du monde professionnel via des stages tout au long de l'année dans différentes entreprises et lieux de formation (jusqu'à 18 semaines). L'enseignement en établissement vise à minima à finaliser l'acquisition du socle cycle 3 et la préparation du CFG. Compte tenu de la réglementation qui autorise l'entrée en apprentissage à partir de 16 ans, ou 15 ans à la condition d'avoir terminé le premier cycle de l'enseignement secondaire, le dispositif est ouvert à des jeunes d'au moins 15 ans qui ne pourront prétendre à rentrer en apprentissage qu'à la fin de l'année scolaire ou dès qu'ils auront 16 ans. Le parcours est financé sur des moyens obtenus par le GIP FTLV dans le cadre de la réponse à l'appel à projet d'un plan d'investissement dans les compétences (PIC).

Organisation pédagogique du dispositif

Pour une plus grande cohésion, l'équipe doit être restreinte autour de 6 formateurs maximum, facilitant ainsi le suivi et la concertation. Sur les 36 semaines, le dispositif se répartit sur 18 semaines d'enseignements et 18 semaines de stages afin d'amorcer, dans les meilleures conditions, l'entrée de l'élève dans l'apprentissage. La mobilisation des élèves voire de leur famille sera un plus dans la préparation à la recherche d'un contrat. Les enseignements sont repartis sur 20 heures hebdomadaires : 10 heures sont consacrées à la consolidation des connaissances générales (ateliers, projets rédactionnels, ...) et 10 heures à l'accompagnement personnalisé et à l'élaboration d'un projet professionnel (choix du domaine d'activité, modalité d'insertion via un parcours en apprentissage, connaissance de l'environnement professionnel ...)

Objectifs	Offrir un parcours sécurisant et adapté aux jeunes qui ont des difficultés d'accès à l'apprentissage.
Bénéficiaires	Prioritaire REP et REP+
Type de parcours sur 36 semaines	« autonome » avec 18 semaines de formation en établissement/ 18 semaines de stages en entreprise ou d'immersion en CFA.
Pré requis	âge minimum de 15 ans
Formation et diplôme préparé	Formation et diplôme préparé : validation du cycle 3 – préparation au CFG au minima
Statut	Scolaire – est « inscrit inactif » dans son établissement scolaire de référence et « inscrit actif » dans l'établissement d'accueil.
Capacité d'accueil et inscription	10 à 12, 10 sur le lycée Antoine. Dossier de candidature validé par le chef d'établissement d'accueil
Organisation	Groupe totalement autonome

Grille indicative sur horaire hebdomadaire	
Enseignements	Horaire hebdomadaire
▪ Consolidation des connaissances générales	
La maîtrise de la langue française (ateliers, projets rédactionnels, l'oral)	3h (54h)
La pratique d'une langue vivante étrangère	1h30 (27h)
Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique	2h (36h)
La culture humaniste et civique (éducation civique, économique et sociale...)	1h30 (27h)
Éducation physique	2h (36h)
Total	10h (180h)
▪ Préparation à l'apprentissage	
Rencontres de professionnels, visites...	2h (36h)
Information sur le monde du travail et sur l'apprentissage (vie en entreprise, sécurité, droit du travail...)	2h (36h)
Découvertes professionnelles	2h (36h)
Total	6h (108h)
▪ Elaboration du projet professionnel et activités individualisées	
Remédiation / Aide individualisée	2h (36h)
Préparation et suivi des stages (recherche...)	1h (18h)
La construction du projet professionnel (l'exploitation des stages, rencontres de professionnels, visites...)	1h (18h)
Total	4h (72h)
Total	20h (360h)

Modalités spécifiques	
Module d'accueil en début d'année	Dans le parcours de préparation d'apprentissage, l'arrivée de l'élève en début d'année scolaire passe par un temps d'accueil en établissement. La durée proposée est de 5 semaines débouchant sur le premier stage d'observation. Piste de travail proposée durant la période d'accueil : cohésion du groupe, prises d'informations, bilan de compétences, entretiens d'accueil, règles de vie, connaissance de soi, travail sur le projet personnel, rencontres avec des professionnels, accueil des familles, recherche d'accueil pour les stages...
Projet de planning	L'idée est d'encapsuler afin de sécuriser le parcours du futur apprenti (cf. le projet de planning proposé). Ainsi, une semaine en établissement est proposée avant chaque rentrée et sortie de stage, il est en de même pour les vacances scolaires. L'agencement des semaines de stage pour les parcours en modalité « dual » se fait en décaler. Ainsi les deux parcours ne sont pas en stage en même temps, mis à part la semaine de stage d'observation en début d'année.

Les modalités de financement par le CFA de bourgogne

Les heures effectuées par les enseignants sont rémunérées selon les modalités d'heures complémentaires (un tableau de structure sera à remplir et à joindre au CFA de bourgogne). Il sera demandé par le GIP FTLV afin de rémunérer les enseignants qu'ils signent chacun une lettre d'engagement, une demande d'autorisation de cumul et fournissent un RIB.

	Du	Au	Planning 2019-2020
	2/09/2019	06/09/2019	Accueil établissement
	9/09 /2019	13/09/2019	Accueil établissement
	16/09/2019	20/09/2019	Accueil établissement
	23/09/2019	27/09/2019	Accueil établissement / Confirmation
	30/09/2019	4/10/2019	Accueil établissement / Confirmation
	7/10/2019	11/10/2019	Accueil établissement / Confirmation
	14/10/2019	18/10/2019	STAGE 1
	21/10/2019	25/10/2019	
	28/10/2019	01/11/2019	
	4/11/2019	8/11/2019	
	11/11/2019	15/11/2019	STAGE 2
	18/11/2019	22/1/2019	STAGE 3
	25/11/2019	29/11/2019	
	2/12/2019	6/12/2019	STAGE 4
	9/12 /2019	13/12/2019	STAGE 5
	16/12/2019	20/12/2019	
	23/12/2019	27/12/2019	
	30/12/2019	03/01/2020	
	6/01/2020	10/01/2020	
	13/01/2020	17/01/2020	STAGE 6
	20/01/2020	24/01/2020	STAGE 7
	27/01/2020	31/01/2020	
	3/02/2020	07/02/2020	STAGE 8
	10/02/2020	14/02/2020	STAGE 9
	17/02/2020	21/02/2020	
	24/02/2020	28/02/2020	
	02/03/2020	06/03/2020	
	9/03/2020	13/03/2020	
	16/03/2020	20/03/2020	STAGE 10
	23/03/2020	27/03/2020	STAGE 11
	30/03 – 3/04	03/04/2020	STAGE 12
	6/04/2020	10/04/2020	STAGE 13
	13/04/2020	17/04/2020	
	20/04/2020	24/04/2020	
	27/04/2020	01/05/2020	
	4/05/2020	08/05/2020	
	11/05/2020	15/05/2020	STAGE 14
	18/05/2020	22/05/2020	STAGE 15
	25/05/2020	29/05/2020	
	01/06/2020	05/06/2020	STAGE 16
	08/06/2020	12/06/2020	STAGE 17
	15/06/2020	19/06/2020	STAGE 18
	22/06/2020	26/06/2020	
	29/06/2020	03/07/2020	

Retour dossiers candidatures le vendredi 21 juin au plus tard

Réunion pour examen des dossiers et définition modalités : Mardi 25 juin à 8h30 salle B10